Assemblée Générale du CETA le 12 avril 2014 :
Rapport moral et d'activité du président qui sera soumis au vote

Introduction

Ma cinquième année de présidence au sein de notre association s'achève déjà, et en me replongeant dans les archives du CETA, je m'aperçois que j'étais aux côtés des membres fondateurs en 1996/1997 pour en définir les contours. Les premiers statuts furent déposés en 1998. La création de cette nouvelle structure avait pour objet de ressusciter une action de sélection de l'abeille créée vers le milieu des années 1970 dans le Parc National de la Vanoise. Par la suite, pour des raisons personnelles, je me suis écarté un temps du CETA pour rejoindre son conseil d'administration le 18 avril 2009, et y être élu président.

C'est à partir de ce moment que nous avons mis en route les demandes de financements pour créer l'unité de sélection du *Morel/Grande-Maison*, car pour des raisons de proximité, l'idée d'un pôle CETA sur la Tarentaise germait depuis quelque temps dans la tête de quelques adhérents.

Pour la création de cette unité, nous avons dû trouver les financements dès le premier euro investi pour acheter les premières ruches ainsi que les premières colonies, il en fut de même pour l'achat d'un matériel coûteux pour réaliser les analyses génétiques.

Ensuite, il a fallu créer accès et plateformes sur le site d'altitude de Grande-Maison, et y implanter comme nous l'avions déjà fait sur notre rucher d'hivernage du Morel, un deuxième chalet bois utilisé comme local technique.

Nous collaborons étroitement avec des organismes scientifiques tels que le CNRS de Gif, le MNHN de Paris, et à partir de cette année avec l'INRA qui nous propose d'entreprendre à l'aide du séquençage de l'ADN, un programme de caractérisation des génotypes sur notre conservatoire ; ces partenariats témoignent de l'intérêt croissant suscité par notre action.

Pour la réalisation de nos objectifs, nous remercions les collectivités territoriales qui ont apporté aides financières, aides en nature, ainsi qu'aides logistiques, et aussi pour la mise à disposition gracieuse du terrain de Grande-Maison. Notre victoire aux "Trophées de Savoie 2009" nous plaçait sous un éclairage médiatique utile dans notre communication, mais ma besogne ne s'arrêtait pas là, car pour bénéficier de subventions, nos statuts se devaient d'évoluer pour coller parfaitement à notre activité spécifique, il a donc fallu les revoir ; j'ai profité de cette occasion pour créer un règlement intérieur, cela fut entériné en 2010.

Naturellement, l'investissement total de quelques adhérents bénévoles était le point de départ obligatoire pour mener à bien une telle entreprise, notamment pour ce qui relève du suivi et de la sélection de nos colonies. Maintenant que nous sommes en phase de croisière et que nos besoins matériels sont en partie comblés, il nous reste à poursuivre aussi longtemps que possible notre activité de sélection, de pédagogie, et de promotion sur nos sites de Tarentaise et des Bauges.

Notre CETA se trouve aujourd'hui au mieux de sa forme, et pour accroitre encore cette belle dynamique, j'estime que devant la menace d'assoupissement qui guette les présidences peu renouvelées, le moment est venu pour moi de laisser la place à mon successeur, mais je reste acteur dans la poursuite de nos objectifs.

Bilan de l'exercice écoulé

Le 19 janvier 2013, nous organisions notre journée de formation annuelle à la morphométrie. Je rappelle que pour cette année cette journée d'initiation se déroulait **le samedi 25 janvier 2014**. À cette occasion, je tiens à remercier la municipalité d'Albertville qui met à notre disposition sa somptueuse nouvelle salle de vidéoprojection, ce qui nous permet de travailler dans d'excellentes conditions.

L'action du CETA porte principalement sur la sélection de l'abeille et sa multiplication. Bien que la saison dernière la météo ne fut pas des nôtres, l'équipe "sélection" a pu répondre, mais qu'en partie seulement, aux nombreuses demandes de reines formulées par nos adhérents. Mais notre rôle ne s'arrête pas au périmètre des ruchers, et les actions de relations publiques sont nécessaires à notre représentation, je cite les actions les plus médiatisées :

Le 9 mars 2013, la *Fédération Apicole Rhône-Alpes* organisait sa première édition de *"La Tribune Apicole Régionale"*, dans laquelle j'étais invité à présenter nos travaux aux apiculteurs rhônalpins.

Le 5 avril 2013, l'association d'animation cantonale de St-Michel-de-Maurienne organisait une soirée au cinéma de St-Michel de Maurienne sur le thème de l'apiculture, j'étais également invité à présenter l'action du CETA, ensuite venait notre **assemblée générale le 13 avril**.

Comme chaque année, **en juin/juillet** le CETA s'est vu confier le volet mellifère du concours des prairies fleuries sur les secteurs de Tarentaise.

Nous étions également sollicités pour assurer plusieurs animations dans des fêtes locales importantes. Pour les plus marquantes, elles se déroulaient dans les contextes suivants :

En juillet le *"Cirque de l'eau"* : pour cette manifestation sur 4 jours, il fut recensé 8 000 participants au total, et plus de 120 000 Français touchés par les outils de Communication (hors presse).

Ensuite, deux journées de sensibilisation auprès d'un public nombreux pour mettre en valeur la singularité des productions locales, manifestations organisées à Moûtiers par la *Cave-Coopérative-du-Beaufort.*

En septembre le grand rassemblement festif annuel *"Terre, Terroir, Tarentaise 2013"*. Ces mobilisations ont fait que nous n'avons pu répondre à toutes les sollicitations qui nous étaient faites par ailleurs à l'occasion des traditionnelles fêtes de village.

Ce printemps maussade me permit de créer un diaporama d'une durée de 50 minutes qui fut projeté en salles de spectacles, il explique la vie de l'abeille ainsi que le travail de l'apiculteur tout au long de l'année en montagne. Ce diaporama s'est montré nécessaire pour répondre aux demandes croissantes de communication venant des offices de tourismes et autres organisations sur le thème de l'abeille, ainsi que sur notre action spécifique pour l'apiculture.

Nos stages de formation à l'élevage et à la sélection, organisés comme chaque année sur les secteurs de Tarentaise et des Bauges, connurent également un franc succès. Merci à toutes les personnes qui s'impliquent bénévolement pour rendre ces journées les plus pédagogiques possible.

Quelques journées de nettoyage sur nos ruchers furent effectuées par notre équipe, mais aussi, pour le site de grande maison, avec l'aide de nos stagiaires 2013.

En fin d'été, l'équipe chargée de la gestion du rucher CETA s'est trouvée renforcée par l'arrivée de Romain Bonnivard qui se forme au suivi des colonies. La consolidation de notre équipe de terrain était un sujet urgent.

En septembre, je recevais une demande du ministère de l'Agriculture qui désirait auditer l'action de sélection que l'on conduit au CETA. Étonné, mais pas surpris que nos travaux soient reconnus en si haut lieu, le rendez-vous avait lieu le19 novembre dernier, c'était l'occasion de faire état auprès des représentants du ministère des multiples volets de notre activité : voir le compte rendu joint en annexe.

En octobre, nous étions présents avec notre exposition au congrès de la FNOSAD à Aix-les-Bains. Ce fut l'occasion de faire les démonstrations en situation réelle des outils que l'on utilise pour la détermination génétique dans nos lignées d'élevage. Cette manifestation nous a permis de mesurer la belle popularité dont jouit le CETA auprès des apiculteurs de toutes provenances, mais aussi auprès des responsables nationaux de la filière apicole.

Fin novembre, je montais un dossier de financement auprès de FranceAgrimer dans le cadre de la *Politique agricole commune* pour l'achat de matériels divers, demande qui semble acceptée à hauteur de 40 % de nos besoins.

Les objectifs pour cette année

Poursuivre nos actions de formations (voir programme 2014) et maintenir l'amélioration continue dans nos lignées d'élevage afin de répondre toujours mieux aux attentes de nos adhérents.

Pour donner suite à leur demande, nous amorçons dès ce printemps une collaboration avec l'INRA, pour caractériser à l'aide des séquences d'ADN nos colonies souches et ruches à mâles, dont les filles sont utilisées comme matériel génétique par les apiculteurs soucieux de la sélection.

Pour notre plan futur, nous sommes dans l'attente de la suite qui sera donnée à notre intégration au *"schéma de sélection nationale"*, cela nous a été proposé lors de l'audit avec le ministère en novembre dernier. Cette perspective nous laisse confiants pour l'avenir, car ce sont les personnes du ministère qui sont venues à nous, cela montre l'intérêt qu'ils portent dans nos travaux.

En conclusion

Je constate que le travail de communication exercé ces dernières années nous a été profitable avec une distinction honorable dans le milieu des conservatoires nationaux reconnus en haut lieu.

Les auditeurs du ministère ont admis que les arguments que l'on avançait tout au long de notre audition ne leur étaient pas inconnus. Si notre première demande d'aide financière auprès de *FranceAgrimer* n'a pas eu une suite immédiate, visiblement l'existence du dossier n'a pas été inutile. Il en est de même pour les communications sur notre actualité que l'on trouve aisément sur internet.

Nous avons gagné la première manche qui est celle de la reconnaissance de notre démarche, pour la suite, nous sommes armés pour gagner la confiance de tous les protagonistes de la filière.

Le CETA intégré dans un cadre nouveau, devrait vivre des moments passionnants, et devra prendre un essor inédit pour bien s'insérer dans le *"schéma de sélection nationale"* décrété par le ministère. À ce titre, nous aurons besoin d'être toujours plus nombreux au sein de notre association, car prospérer avec une progression constante du nombre d'adhérents a joué et jouera encore en faveur de l'apiculture.

Chaque année, au cours de l'assemblée générale, nous procédons au renouvellement de nos administrateurs. Les personnes désireuses d'être à nos côtés sont chaleureusement invitées à se faire connaitre (une semaine avant l'assemblée générale), pour cela il suffit de me le notifier par email ou courrier.

Dès aujourd'hui, toutes les sensibilités et compétences sont bienvenues, et nul besoin d'être apiculteur pour nous rejoindre, et comme c'est déjà le cas pour plusieurs d'entre eux, il est souhaitable qu'un plus grand nombre de ruchers-écoles nous rejoignent pour intégrer nos travaux de sélection dans leurs programmes. Ces mêmes ruchers-écoles pourraient se doter d'un volet "élevage & sélection" et de ce fait seraient des partenaires à part entière avec une mutualisation des résultats. Dans ce cadre nouveau, tout peut s'inventer et se discuter. Ainsi avec une démarche de sélection de l'espèce partagée, et une large couverture géographique de l'action, les bons résultats seront rapides : ce cap correspond bien aux souhaits des pouvoirs publics.

Le ministère insiste également sur l'optimisation de la qualité des productions apicoles en vue de développer l'attribution de signes de qualité ou d'origine. Si nos espaces naturels assurent à nos produits une qualité sans équivalents, la mise en pratique des techniques de maturation des miels, notamment dans la maitrise des cristallisations, devrait être une priorité pour une belle structure du produit final ; nous avons l'exemple des vignerons et des fromagers qui en quelques années, grâce à l'acquisition des techniques modernes de vinification ou d'affinage, ont vu la qualité de leurs productions décupler.

Je tiens à remercier nos bénévoles qui font un travail remarquable, tant du côté administratif ou pédagogique, que dans la conduite des ruches du conservatoire, notamment pour ce qui est de la reproduction de l'écotype et du suivi analytique des colonies. Sans notre équipe dévouée et intègre qui ne ménage pas sa peine pour atteindre les objectifs fixés, rien ne serait possible.

Je tiens aussi à remercier tous nos soutiens, qu'ils soient simples adhérents, partenaires, ou collectivités territoriales, qui ont contribué à nous voir accéder à un niveau de reconnaissance nationale, et je souhaite encore de nombreuses années prospères au CETA dont l'objet est d'œuvrer dans la plus grande neutralité pour la prospérité de l'abeille et sa promotion.

Le président du CETA de Savoie, le 31 mars 2014.

Jean-Louis Carret

Compte rendu de l'audit du CETA le mardi 19 novembre 2013 de 9 heures à 11h30.

Participants à l'audit :
Pour le ministère de l'Agriculture :
François Gerster
Coordonnateur ministériel du plan de développement durable de l'apiculture, & Conseil général de l'alimentation de l'agriculture et des espaces ruraux
Benjamin Basso
Coordinateur Sélection et élevage à l'ITSAP-Institut de l'abeille
Pour le CETA :
J'étais accompagné de Romain Bonnivard, nouvel adhérent que l'on forme à la conduite de notre rucher.

I. Les objectifs du ministère :

La volonté du ministère de l'Agriculture est de mettre en place un comité stratégique pour l'apiculture qui vise à mobiliser les synergies entre tous les acteurs pour une filière apicole française durable et compétitive.
Dans ce cadre, et bien que nous en sommes déjà convaincus, monsieur Gerster a insisté sur l'importance du secteur apicole dans l'économie nationale, tant par le rôle joué par les populations d'abeilles dans la pollinisation que dans la production de miel.
Le ministère ambitionne que la France retrouve rapidement un niveau de production de miel lui permettant de réduire sa dépendance extérieure et d'assurer une qualité optimale des produits de la ruche auprès des consommateurs. La volonté exprimée est de protéger le modèle français de pollinisation naturelle par l'abeille, et de faire de la France un pays majeur dans la production de miel de qualité.

II. Les pistes envisagées pour la mise en œuvre des objectifs :

- Inventorier sur le plan national toutes les initiatives en cours qui visent l'élevage et à la sélection des cheptels apicoles.
- Auditer les structures qui affichent les initiatives les plus appropriées en matière d'élevage et de sélection.
- Référencer à l'aide d'analyses génétiques approfondies les différentes races d'abeilles présentes sur le territoire national.
- Intégrer dans un schéma de sélection nationale les initiatives les plus pertinentes.
- Encourager une sélection génétique qui pourrait déboucher à long terme sur une sous espèce "d'abeille type" performante et homogène sur l'ensemble du territoire. L'objet de la démarche est de pouvoir répondre aux exigences recherchées par la filière.
- Encourager l'obtention de signes d'identification, de qualité, et d'origine, attestant une provenance géographique et/ou d'un certain niveau de qualité des miels produits en France (type IGP ou autres)

III. Les moyens pour concrétiser l'objectif :

- Une aide matérielle et technique sera attribuée aux structures de testage et d'offre génétique qui seront homologuées suite à leur adhésion au cahier des charges établi.
- Pour les conservatoires retenus dans le cadre du *"schéma de sélection nationale"*, un inventaire génétique sera effectué sur les cheptels conservatoires. Pour cela, des analyses seront effectuées à l'aide des nouveaux outils de séquençage de l'ADN. En biologie, l'étude des séquences d'ADN est un outil précis pour la classification des espèces. Les analyses seront réalisées par un labo spécialisé. Je note que le labo retenu ne sera pas celui du CNRS avec qui nous travaillons habituellement.
- L'échange de bons procédés entre les acteurs des sites intégrés au schéma national sera facilité et encouragé.

IV. Les principaux atouts du CETA relevés par les auditeurs :

- La particularité de posséder deux sites de fécondations (ce qui d'après nos interlocuteurs n'existe pas ailleurs) permet d'avoir une action et un rayonnement départemental, voir extra départemental, c'est pour eux un point important.
- Notre programme et ses supports pédagogiques de sensibilisation sur le thème de "l'abeille et son miel" dispensé en milieu scolaire : C'est une action que nos auditeurs souhaitent voir se généraliser.
- Nos stages de perfectionnement ainsi que nos supports pédagogiques pour la formation de nos adhérents à la sélection ainsi qu'à la reproduction de l'écotype.
- L'outil employé pour la détermination génétique "ApiClass" que l'on utilise pour nos analyses reste de leur avis globalement acceptable, tout en admettant que des analyses ADN soient ponctuellement nécessaires.
- Notre fiche pour le suivi des différents critères de performance des colonies a fortement intéressé nos auditeurs. Elle a déclenché de nombreuses questions quant à son utilisation dans la pratique.

V. Les idées fortes émergées au cours de la discussion :

Du point de vue de l'administration, les conservatoires de biodiversité génétique sont essentiels pour le maintien des races d'abeilles adaptées aux écotypes régionaux (ou race géographique). Ces races doivent également servir de base à une sélection locale, nationale, voire européenne, fondée sur des critères de sélection définis par la filière (productivité, rusticité, douceur...).
Il est donc prévu de soutenir la gestion de conservatoires de races d'abeilles pour préserver le patrimoine génétique et/ou maintenir des gènes spécifiques qui pourront être valorisés a posteriori dans le cadre du schéma de sélection national qui sera mis en place.
Les actions menées dans ce cadre seront orientées vers une offre génétique afin de mettre des souches à disposition des apiculteurs.
J'ai bien apprécié la nouvelle position prise par nos dirigeants qui aspirent à ne plus diviser la filière en opposant amateurs et professionnels. Pour résumer, ils font le constat que la pollinisation "c'est l'affaire de tous", et dans cette optique, les petites exploitations familiales et sédentaires, dispersées dans le pays, n'ont pas d'équivalent pour une action pollinisatrice bien répartie. Il faut noter que le problème des pollinisateurs reste le souci majeur de nos gouvernants.
Le schéma dans lequel le CETA évolue intéresse beaucoup nos interlocuteurs dans le sens où nous disposons d'un réservoir de gènes issus de la sélection d'une abeille rustique et facile à conduire, qui de surcroît, présente une disposition naturelle à s'autogérer. Ce qui nous est demandé dans le cadre du *"schéma de sélection nationale "*, ce n'est pas tant d'avoir une pureté absolue au niveau de l'espèce, mais surtout que l'on puisse mettre en évidence à travers l'analyse des séquences d'ADN un génotype homogène sur l'ensemble du conservatoire. Cette homogénéité attestera de l'existence d'un écotype stabilisé dans nos ruchers, écotype dont les gènes spécifiques seront utilisés dans le cadre du *"schéma de sélection"*.
Cette abeille polyvalente et adaptée sera conseillée pour le repeuplement des exploitations familiales, exploitations qui ne jouissent pas toujours des connaissances nécessaires dans la conduite plus incertaine d'espèces exotiques, alors que chaque petit rucher apporte une contribution sans égale à la pollinisation de nos espaces naturels.
Nous n'étions pas habitués à cette nouvelle conception de l'apiculture de la part des instances dirigeantes de la filière, et j'observe avec une pointe d'autosatisfaction que ce nouveau discours correspond mot pour mot aux arguments que l'on n'a jamais cessé d'avancer dans nos multiples actions de communication… visiblement, nous n'avons pas prêché dans le désert.
En conclusion, nos auditeurs voulaient savoir si le CETA était prêt à intégrer le schéma de sélection nationale. Après avoir accepté leur proposition, je ne manquais pas de les informer que pour y répondre nous avons besoin de financements pour rémunérer la ou les personnes impliquées dans ce travail, tout en ajoutant que si nous n'accroissons pas notre développement, cela est dû à notre manque de moyens humains et matériels.

Novembre 2013
Jean-Louis Carret